

PAYS HÔTE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

250 000 INSCRIPTIONS A LA PLATEFORME DE DÉLIVRANCE DU LAISSEZ-PASSER NUMÉRIQUE « PASS-JEUX » DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

Paris, le 19 juin 2024

Depuis la mise en ligne le 10 mai dernier de la plateforme dédiée à l'obtention du laissez-passer numérique « Pass Jeux », **250 000 inscriptions ont été effectuées.**

Dans de très nombreux cas, il ressort que la demande porte sur une adresse qui ne se trouve pas dans un périmètre nécessitant l'obtention d'un Pass Jeux.

Pour rappel, le Pass Jeux n'est nécessaire que pour accéder à deux types de périmètre :

- Le périmètre de protection SILT (gris) mis en place du 18 au 26 juillet pour la cérémonie d'ouverture olympique. Cette nécessité s'applique à toute personne, y compris les piétons. Pour les rares dérogations acceptées concernant les entrées en véhicules, un Pass jeux doit également être demandé pour le véhicule.

Le périmètre rouge entourant cette cérémonie ne nécessite pas de Pass jeux : les piétons et cyclistes peuvent y circuler librement ; les conducteurs de véhicules devront justifier de leur besoin d'accès (justificatifs libres).

Pour le jour de la cérémonie d'ouverture, les titulaires d'un billet d'accès ou d'une accréditation Paris 2024 ne sont pas soumis à ce dispositif.

- Pour l'accès en véhicule motorisé aux périmètres rouges autour des sites de compétition et du village olympique, et pour le cas particulier du périmètre rouge mis en place dans le cadre de l'épreuve de para cyclisme qui concernera les communes de Clichy-sous-Bois, Coubron, Courtry, et traversera les bois de Bondy et Bernouille.



L'accès piéton et cycliste reste libre dans ces zones.

Avant de solliciter un Pass Jeux, et comme indiqué sur la plateforme, les demandeurs sont donc vivement invités à vérifier si leur adresse se trouve dans un périmètre nécessitant l'obtention d'un Pass Jeux, en consultant la carte interactive du site anticiperlesjeux.gouv.fr sur ce lien :

<https://anticiperlesjeux.gouv.fr/carte-interactive-impacts-deplacements-ile-france>

De nombreux riverains, particuliers comme professionnels, qui se trouvent dans le périmètre de protection SILT (gris) mis en place du 18 au 26 juillet pour la cérémonie d'ouverture olympique, n'ont pas encore effectué leur demande.

Ces personnes sont invitées à anticiper au maximum leur demande de Pass Jeux pour que la préfecture de Police puisse les délivrer dans les temps et à les déposer dès que possible.





**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFECTURE
DE POLICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFECTURE INFO PASS-JEUX

LAISSEZ-PASSER NUMÉRIQUE, AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PASS-JEUX ?

CÉRÉMONIE

Du 18/07 au 26/07

ÉTAPE 1

**VÉRIFIEZ QUE VOUS AVEZ BESOIN
D'UN LAISSEZ-PASSER NUMÉRIQUE PASS-JEUX**

VOUS ÊTES À PIED, EN VÉLO, EN VÉLO CARGO, EN TROTINETTE

**PAS DE NÉCESSITÉ DE DEMANDE DE PASS-JEUX,
PASSAGE LIBRE SANS CONTRÔLE**

→ pour accéder aux périmètres rouges autour de la cérémonie d'ouverture

**NÉCESSITÉ DE DEMANDE DE PASS-JEUX POUR ACCÉDER AU
PÉRIMÈTRE GRIS AUTOUR DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE,
UNIQUEMENT POUR LES RIVERAINS, LES PROFESSIONNELS ET LES
VISITEURS (AVEC RÉSERVATION D'UN HÔTEL, D'UN MUSÉE, D'UN
RESTAURANT, ETC.), DU 18 AU 26 JUILLET INCLUS**

→ sauf le 26 juillet pour les spectateurs avec un billet ou un titre d'accès et pour les personnes accréditées Paris2024

**VOUS ÊTES MOTORISÉ : EN 2 ROUES, EN VOITURE, EN TAXI,
EN VTC, EN VÉHICULE UTILITAIRE, EN PL**

PAS DE NÉCESSITÉ DE DEMANDE DE PASS-JEUX

→ pour circuler hors des périmètres (circulation libre sans contrôle)

**PAS DE NÉCESSITÉ DE DEMANDE DE PASS-JEUX, MAIS NÉCESSITÉ
DE PRÉSENTER UN JUSTIFICATIF LIBRE (INTÉRÊT LÉGITIME À SE
RENDRE DANS LA ZONE) EN CAS DE CONTRÔLE**

→ dans les périmètres rouges autour de la cérémonie d'ouverture du 18 au 26 juillet inclus

**NÉCESSITÉ DE DEMANDE DE PASS-JEUX POUR LES PERSONNES
AUTORISÉES DANS LES PÉRIMÈTRES OÙ LA CIRCULATION MOTO-
RISÉE EST INTERDITE**

→ dans les périmètres gris autour de la cérémonie d'ouverture du 18 au 26 juillet inclus

ÉTAPE 2

SI VOUS ÊTES **MOTORISÉ, VÉRIFIEZ QUE VOUS ÊTES
UNE PERSONNE AUTORISÉE À ACCÉDER**

**Tableau des personnes autorisées pour accès aux périmètres
autour de la CÉRÉMONIE OUVERTURE**

Si dérogation :

périmètre gris = AVEC nécessité de demande de PASS-JEUX

périmètre rouge = SANS nécessité de demande de PASS-JEUX

ÉTAPE 3

**DEMANDEZ VOTRE LAISSEZ-PASSER NUMÉRIQUE
SUR WWW.PASS-JEUX.GOUV.FR**





**PRÉFECTURE
DE POLICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



POUR ALLER PLUS LOIN



Retrouvez l'ensemble des documents, cartes et informations sur le site securite-jeux2024 de la préfecture de Police



Consultez la FAQ de la ville de Paris sur les périmètres et les accès



Découvrez la carte interactive du Ministère des transports afin d'anticiper les déplacements sur route et dans les transports en commun



Retrouvez également la carte des phases des montages sur les quais hauts, quais bas sur le site de Paris 2024

Contact presse

Préfecture de Police

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

